Informations de base

2025/3025(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur les attaques hybrides continues de la Biélorussie contre la Lituanie **Subject** 3.30.07 Cybersécurité, politique cyberespace 3.30.16 Ethique de l'information 6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général **Zone géographique** Biélorussie Lituanie	

Acteurs principaux

Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire
	Migration et affaires intérieures	BRUNNER Magnus

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
16/12/2025	Débat en plénière		
18/12/2025	Décision du Parlement	T10-0345/2025	Résumé
18/12/2025	Résultat du vote au parlement		

Informations techniques

Référence de la procédure	2025/3025(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 136-p2
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé

Proposition de résolution		B10-0570/2025	15/12/2025	
Proposition de résolution		B10-0571/2025	15/12/2025	
Proposition de résolution		B10-0578/2025	15/12/2025	
Proposition de résolution		B10-0582/2025	15/12/2025	
Proposition de résolution		B10-0585/2025	15/12/2025	
Proposition de résolution		B10-0587/2025	15/12/2025	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T10-0345/2025	18/12/2025	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière	SP(2026)03-05	05/03/2026	

Résolution sur les attaques hybrides continues de la Biélorussie contre la Lituanie

2025/3025(RSP) - 18/12/2025 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 385 voix pour, 97 contre et 78 abstentions, une résolution sur les attaques hybrides continues de la Biélorussie contre la Lituanie.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, ECR, Renew, et Verts/ALE.

La Biélorussie a intensifié ses opérations hybrides contre la Lituanie, y compris le déploiement de véhicules aériens sans pilote et de ballons, les cyberattaques et les campagnes de désinformation, et poursuit l'instrumentalisation de la migration. Ces actions s'inscrivent dans le contexte de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine. Depuis la décision de la Lituanie de fermer temporairement sa frontière avec la Biélorussie, les autorités biélorusses de fait se sont livrées à une coercition économique en interpellant des véhicules européens de transport de marchandises, en menaçant de les confisquer et en entravant les franchissements légaux des frontières.

Le Parlement a condamné fermement les attaques hybrides en cours de la Biélorussie contre la Lituanie et, par conséquent, l'Union, y compris les incursions de véhicules aériens sans pilote et de ballons, la migration instrumentalisée, la coercition économique, les opérations de contrebande, les provocations militaires, les cyberattaques et la désinformation d'État. Il estime que ces attaques sont délibérées, coordonnées et hostiles et qu'elles s' inscrivent dans le cadre d'une stratégie plus large menée par la Russie pour saper l'Union, les gouvernements des États membres et l'OTAN.

Les députés exigent que la Biélorussie cesse immédiatement toutes les attaques hybrides contre la Lituanie et d'autres États membres et qu'elle libère immédiatement tous les transporteurs européens et leurs biens, les indemnise de toutes pertes financières et garantisse la sécurité de l'aviation civile et des franchissements de frontière.

Le Parlement soutient pleinement le droit de la Lituanie de prendre des mesures proportionnées contre toute attaque afin de protéger sa souveraineté, son ordre public et la sûreté de l'aviation, y compris l'interception ou la neutralisation d'engins volants sans pilote provenant de Biélorussie. Il a déploré le manque de coordination entourant la levée partielle, le 13 décembre 2025, des sanctions américaines à l'encontre de la Biélorussie et réaffirmé qu'il ne reconnaît pas Alexandre Loukachenko comme le président légitime de la Biélorussie.

Les députés estiment que toute révision des sanctions de l'Union à l'encontre de la Biélorussie ou tout dialogue avec celle-ci doit être strictement subordonné à la réalisation par la Biélorussie d'un changement systémique durable, vérifiable et irréversible, y compris la libération des plus de 1.100 prisonniers politiques restants.

Le Parlement appelle de ses vœux une coopération plus approfondie entre l'Union et l'OTAN dans le domaine du renseignement en ce qui concerne la sécurité de l'espace aérien et la lutte contre les menaces hybrides. Il a demandé un renforcement de la coopération entre l'Union et l'OTAN sur le plan de la surveillance de l'espace aérien lituanien et invité les États membres et les alliés de l'OTAN à réévaluer les cadres stratégiques et opérationnels actuels pour faire face aux menaces hybrides, en vue de renforcer la dissuasion.

La Commission et Frontex sont invités à soutenir le renforcement de la surveillance des frontières et de l'espace aérien de la Lituanie par l'utilisation de capteurs, d'avions de patrouille et de kits mobiles de lutte contre les véhicules aériens sans pilote supplémentaires et par une analyse des menaces en temps réel. Les députés ont également demandé une coopération plus approfondie entre l'Union et l'Ukraine sur le plan des technologies relatives aux drones et de la cyberprotection.

Le Conseil est invité à:

- adopter des **sanctions ciblées supplémentaires** à l'encontre des responsables, des entités publiques et privées et des personnes impliqués, en Biélorussie, dans la production et le déploiement de véhicules aériens sans pilote et dans toute autre opération hybride ciblant les infrastructures critiques, les activités économiques et les institutions démocratiques;

- prendre de **nouvelles mesures sectorielles** à l'encontre de la Biélorussie, y compris des restrictions renforcées dans les secteurs aérien et financier, des interdictions supplémentaires d'importation et d'investissement, des interdictions plus larges de services, des restrictions à l'accès aux rôles de gouvernance dans les infrastructures européennes critiques et des interdictions d'accepter des dons des autorités de fait et des entités publiques biélorusses.

La Parlement a prié le Conseil d'intégrer les priorités en matière de sécurité à la frontière orientale dans le prochain CFP, en garantissant des investissements soutenus de l'Union dans la lutte contre les menaces hybrides, et d'améliorer la résilience des infrastructures critiques de l'Union, la mobilité militaire et les technologies de défense. Il a également invité l'Union et les États membres à renforcer la communication stratégique et à lutter contre la désinformation.